

COMMUNE DE VILLY

Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 16 février 2017

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT,
MM François BACHELIER, Joël CANTON, Jean Marie FROMONOT, Bruno GERMANEAU,
Bernard LECUILLER, Patrick VAILLANT.

Absentes : Karine TUPINIER, Jacqueline ZELIOLI

La séance est ouverte à 20 heures

1) Compte rendu de la séance du 22 novembre 2016

Approuvé à l'unanimité

2) Ligne de trésorerie

Le conseil décide de reconduire la ligne de 10 000 € avec échéance en janvier 2018.

3) Orientations budgétaires

Afin de pallier les diminutions de revenus et les hausses de contributions, le Maire propose d'augmenter les impôts fonciers 2017 de 10 %. Le bâti passerait à 12,309 % et le non bâti à 27,478, % ce qui rapporterait 6 000 € supplémentaires.

La contribution au SDIS, obligatoire depuis la fusion des com.com, est de 5 500 €, la dotation Solidarité Rurale (DSR) est supprimée et la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) continue de baisser, de plus le prélèvement obligatoire du fond de péréquation continue d'augmenter (de 0 à 3619 € en 2016)

4) CLECT (Commission locale d'évaluation des transferts de charges)

La commune doit désigner un délégué pour siéger au sein de cette commission de la Communauté de Communes. Suite à sa proposition le Maire a été désigné.

5) Logement communal

Le jugement du 9 février a ordonné au locataire de quitter les lieux et de verser 6 000 € à la commune. Le logement étant vide, le Maire va demander que l'abandon soit constaté.

6) Chiens errants

L'arrêté municipal et un courrier ont été donnés à Florent DELRUE. Les gendarmes ont l'arrêté et sont habilités à dresser procès verbal à tous les contrevenants.

7) Gaz

Branchement TUPINIER à venir sur la RD 35, l'enduit sera réalisé en juin ou juillet sur la traversée du village.

8) Cimetière

Environ 15 tombes sont à relever. Une estimation de l'entreprise POT établit une fourchette de 250 à 500 € par tombe. L'entreprise HEDOU n'a pas répondu. Un bassin de cendres pourrait être aménagé le long de l'église

9) Secrétariat

La secrétaire est en arrêt maladie jusqu' au 16 mars. En cas d'urgence, contacter le Maire ou les adjoints.

Des primes seront accordées à la remplaçante et à la titulaire.

10) Recensement

Pratiquement tous les dossiers ont été remplis. La population est de 106 habitants.

11) Assainissement

La commune a demandé à Mme Potier (Leroux) de se brancher au réseau. Probablement qu'elle réglera en plusieurs fois.

12) Informations diverses

- St Vincent :: Un devis a été demandé au sculpteur Yvan BAUDOIN pour une réalisation en résine.
- 27 mars : Commission des finances
- 3 avril : Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.